

Communiqué de presse SNUipp/FSU 65

Avec l'Amicale des écoles rurales, Mme la Députée européenne Marie Pierre Vieu, Mme la Députée Jeanine Dubié (à confirmer), Mme la Conseillère Départementale Chantal Robin-Rodrigo le SNUipp/FSU 65 s'associe aux habitants et aux élus des villages de Gèdre/Gavarnie le vendredi 5 avril 2019 pour une occupation de l'école de Gèdre à 10H30. Cette occupation fait suite à une série d'actions : Distribution de tracts au rond point de Gèdre, rencontre d'une délégation de parents d'élèves par M l'Inspecteur d'Académie, plusieurs occupations d'école, manifestation le jour de la fermeture de la station de ski de Gavarnie. Tant que M L'Inspecteur d'Académie ne répondra pas, les habitants et les élus multiplieront les initiatives et les actions!

Cette occupation d'école a lieu dans un contexte particulier. La veille, jeudi 4 avril, les syndicats enseignants appellent à une grève contre le projet de loi Blanquer. Parmi les nombreuses mesures introduites dans ce projet de loi, l'une d'elles touche plus particulièrement les territoires de montagne : un amendement introduit en catimini à l'occasion de la discussion en commission parlementaire institue les « établissements publics locaux des savoirs fondamentaux » (EPLSF). Des structures regroupant administrativement dans un même établissement, collège et écoles de la même zone de recrutement.

Le ministre indique que ces regroupements écoles/collèges seront le choix des élus locaux. Mais les habitants et les élus locaux ont bien compris que l'Inspecteur d'Académie de notre département avait déjà essayé d'influencer les élus vers ce choix de regroupement, avant même que l'amendement ne soit proposé! Les élus et les habitants ont bien compris que la fermeture d'une classe à Gèdre, c'est la fermeture à terme de l'école! Ils ont aussi compris que leurs enfants feront la route direction Luz 20 km plus bas, matin et soir!

Les élus, citoyens et les organisations syndicales, par cette occupation veulent que les paroles du président de la République soient tenues : "Pas de fermeture de classes dans le monde rural"

L'Inspecteur d'Académie doit écouter et entendre les revendications des habitants de ces villages de montagne, ne pas fermer la classe de Gèdre/Gavarnie pour éviter la fracture territoriale, favoriser une relocalisation de la population dans ces zones à forte propension touristique et permettre que les élèves bénéficient d'une éducation de qualité et de proximité.

co-secrétaires départementales

Magali LABORDE

Sylvette LE MOAL